

PARIS HABITAT CONDAMNE

Dernière mise à jour : 28-10-2013

Le bailleur social Paris Habitat condamné

Le plus grand bailleur social de la capitale, Paris Habitat, a été condamné à verser à un gardien plus de 16 000 euros pour « non respect de la procédure de licenciement ». Explications.

Des banderoles : « Paris Habitat condamné-Notre gardien réhabilité », du kir qui coule à flot. Vendredi 27 septembre, l'humeur des riverains du passage du Champ-à-Loup, dans le 18ème, était à la fête, rapporte Le Parisien. Et pour cause, leur gardien et ami, Monsieur LEONI, a eu raison du bailleur social Paris Habitat.

Le conflit remonte à 2011. A l'époque, celui-ci est chargé de l'intendance de cette résidence HLM.

Un licenciement « super violent »

Son CDD, censé se muer en CDI, se solde finalement par un renvoi. « C'était super violent », confie l'ancien gardien au quotidien, qui « mettra du temps à s'en remettre ». Après une forte mobilisation des habitants des 137 appartements, l'affaire prend de l'ampleur et parvient jusqu'aux oreilles des élus locaux. L'adjoint au maire de Paris en charge du logement et président de Paris Habitat, Jean-Yves Mano, dénonce à l'époque du « militantisme chez certains locataires ». C'est sans compter sur l'intervention de l'inspection du travail qui exige la réintégration du gardien à son poste de travail. Mais Monsieur Léoni décide toutefois d'attaquer le bailleur aux Prudhommes. Paris Habitat maintient sa décision et évoque « une erreur de forme sur le CDD ».

16 000 euros de dommages et intérêts

La décision prudhommale, tombée au mois de juillet, condamne Paris Habitat à lui verser environ 16 000 euros au motif d'un « non respect de la procédure de licenciement », et pour « préjudice moral du fait de la brutalité et du contexte vexatoire de la rupture ». Le bailleur est également dans l'obligation de requalifier le CDD en CDI. De son côté, Monsieur Léoni, « après des mois de chômage et de galère », a changé de vie. Nouvellement reçu au concours d'infirmier, il n'exclut pas de faire des remplacements été à Paris Habitat. « Ils pourraient sponsoriser mes études ! », plaisante-t-il aujourd'hui.